



**En tant qu'employeur, vous souhaitez compléter vos équipes avec un·e Agent·e Polyvalent·e de Gestion et Valorisation des Déchets en apprentissage ?**

>> **L'ARDAM vous propose la formation APGVD en tant qu'UFA\* du CFA de Montravel** (\*Unité de formation d'apprentis)

### ● UN VIVIER DE PROFESSIONNELS OPÉRATIONNELS

L'accueil d'un apprenti permet d'intégrer **une personne adaptée aux besoins de votre entreprise** en lui apprenant un métier, en le formant à ses méthodes de travail et en l'intégrant à la culture de son entreprise.

L'apprenant acquiert des **compétences professionnelles** tout au long de son parcours dans le cadre d'une étroite relation entre l'entreprise et le centre de formation.

#### LES MÉTIERS VISÉS

- Agent·e d'accueil en déchèterie
- Agent·e en plateforme de compostage
- Agent·e valoriste
- Eco Ambassadeur·rice,
- Guide composteur·rice
- Animateur·trice environnement

#### CONTENU DE LA FORMATION

Former des professionnels à :

##### Bloc A : Gérer des déchets

- Les filières du déchet et les différentes techniques de gestion (REP, filières, protocoles, sécurité...)
- Conduite de chargeuse
- Premiers secours et diagnostic sécurité

##### Bloc B : Valoriser des matières

- Modules de Guide Composteur
- Le réemploi

##### Bloc C : Communiquer en situation professionnelle

- L'animation et la prévention déchets
- Projet professionnel et réseau

#### LES LIEUX DE FORMATION

**ARDAM** : Ecosite, chemin de la Prade, Mèze

**Plateau technique sur Poussan (1 jours)**

#### ● PROFIL DES CANDIDATS À L'APPRENTISSAGE :

- Lire, écrire, compter / comprendre des consignes / Niveau scolaire 3 bis à 3
- Forte motivation et projet professionnel validé dans le secteur
- **Age : de 16 à 29 ans révolus / si RQTH, sans condition d'âge**

#### ● COMMENT ACCUEILLIR UN CANDIDAT ?

**2 possibilités** : embauche directe (contrat d'alternance) OU via un groupement d'employeur (GE) pour les collectivités (nous contacter)

#### >> Détail du contrat d'alternance :

- Durée du contrat : 11 mois
- Période de formation : **Octobre 2026 à septembre 2027**
- Rythme d'alternance : 1 à 4 sem. en centre (30%) et 1 à 5 sem. en entreprise (70%) Cf. *planning au verso*
- Modalités : procédure de recrutement par l'employeur et établissement d'un contrat d'apprentissage avec mise en relation par l'Ardam avec le CFA de Montravel.

##### Avantages financiers pour les employeurs privés :

- ▶ Forte diminution des charges salariales et patronales
- ▶ Prime à l'embauche (contrat d'apprentissage) : 5 000 € la 1<sup>ère</sup> année du contrat

##### > Simulateur :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/>

Aide dépendante de la taille de la structure

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026 la grille des salaires minimaux des apprentis est la suivante :

Situation	Jusqu'à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	<b>27%</b> du SMIC Soit <b>492,22 €</b>	<b>43%</b> du SMIC Soit <b>783,90 €</b>	<b>53%</b> du SMIC Soit <b>966,21 €</b>	<b>100%</b> du SMIC Soit <b>1 823,03 €</b>

#### UN BESOIN, CONTACTEZ-NOUS !

▶ Nous vous aidons à recruter en vous présentant des candidats à l'aide de votre offre de poste.

▶ Si vous avez un candidat, nous vous mettons en lien avec le CFA de Montravel pour rédiger le contrat.

#### CONTACT

Nicolas PEIFFER

Coordinateur de la formation

Mail : [nicolas.peiffer@ardam.fr](mailto:nicolas.peiffer@ardam.fr)

Téléphone : 04.48.20.26.37

● RYTHME D'ALTERNANCE :

